

Cahier de programme

Soins préhospita liers d'urgence

Campus de Drummondville
235, rue Moisan, Drummondville (Québec) J2C 1W9
Tél.: 819 477-3113
Sans frais: 1 800 869-3113

BIENVENUE AU COLLÈGE ELLIS

Le Collège Ellis est reconnu depuis plusieurs années pour son enseignement dynamique à dimension humaine. Avec ses trois campus ultramodernes, il s'est taillé une place enviable dans le milieu de la formation, et ce, grâce à l'excellence du travail de l'ensemble de son personnel qui allient leurs efforts afin d'assurer aux étudiants une formation de grande qualité. Le Collège est également reconnu pour son excellent service de placement auprès des finissants ainsi que pour son engagement socioéconomique dans la région.

Notre projet éducatif prône les valeurs d'engagement, de dépassement et de service. Notre objectif est de préparer la relève de demain, une relève compétente et professionnelle tant au niveau du savoir, du savoir-faire que du savoir être.

Comme tous les programmes d'études collégiales, le programme Soins préhospitaliers d'urgence est constitué d'une part de formation générale : cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires et d'autre part de formation spécifique qui comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier vous présente une description du programme dans lequel vous vous engagez. Une brève présentation : définition, buts, compétences reliées au domaine de soins préhospitaliers d'urgence, etc. vous permettra de vous familiariser avec l'organisation de votre programme d'études.

Dans les pages suivantes, vous trouverez :

- Le modèle pédagogique du Collège Ellis;
- Le programme et ses perspectives professionnelles;
- La nature et les exigences du milieu du travail;
- L'accessibilité aux études universitaires;
- La grille de cours, etc.

Bon séjour au Collège,

L'équipe d'enseignants en Soins préhospitaliers d'urgence et la direction du Collège Ellis.

Le genre masculin est utilisé généralement dans le présent document dans le seul but d'en alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Modèle pédagogique du Collège Ellis	4
Présentation du programme <i>Soins préhospitaliers d'urgence</i>	6
But du programme.....	6
Profil du diplômé	6
L'équipe d'enseignants	7
Nature du travail.....	7
Perspectives professionnelles	8
Épreuve uniforme de français	8
Épreuve synthèse de programme.....	8
Compétences à développer.....	9
Description des cours	10
Les stages	16
Logigramme de cours.....	17
Matrice des compétences	18
Références.....	19

MODÈLE PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE ELLIS

Institution d'enseignement supérieur reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le Collège Ellis répond aux exigences du Règlement sur le régime des études collégiales. En tant que collège privé subventionné par le MEES, l'institution doit également se conformer à la Loi sur l'enseignement privé et à ses exigences.

ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES TECHNIQUES

Le Collège Ellis propose des programmes uniques dans la région du Centre-du-Québec, en Mauricie et en Montérégie. Trois de ces programmes répondent à un contingentement du MEES, il s'agit des programmes *Techniques policières*, *Techniques de physiothérapie* et *Techniques d'électrophysiologie médicale*. Cependant, pour l'ensemble des programmes, le Collège favorise l'accessibilité. Les activités de promotions de nos programmes et des professions liées à ceux-ci se font dans de nombreuses régions du Québec. Outre le Centre-du-Québec, la Mauricie et la Montérégie, la plupart des régions du Québec sont visitées.

Pour favoriser l'accessibilité des jeunes à la formation collégiale, le Collège Ellis admet dans ses programmes d'études des étudiants qui détiennent leur diplôme d'études secondaires (condition d'admission essentielle) et qui présentent des qualités et des caractéristiques propres aux programmes d'études offerts au Collège. Des tests et des entrevues d'admission viennent compléter le dossier d'admission.

Les étudiants inscrits au Collège ont accès au service de prêts et de bourses du MEES. De plus, le Collège propose différents aménagements pour alléger le fardeau financier de ses étudiants : étalement des paiements, paiements différés, système de prêts institutionnels, etc.

INTÉGRATION DES VALEURS FONDAMENTALES

Le Collège Ellis inscrit dans son énoncé de mission, le développement de valeurs institutionnelles : engagement, dépassement, service. Discipline, code de déontologie, guide de l'étudiant et encadrement serré du cheminement scolaire viennent compléter le modèle.

DIMENSION HUMAINE FAVORISANT L'ENCADREMENT

De taille humaine, le Collège met au service de sa clientèle étudiante un environnement physique contemporain, sécuritaire et pourvu du matériel éducatif requis qui assure des lieux favorables à l'apprentissage dans trois campus complètement refaits à neuf à Drummondville, Trois-Rivières et Longueuil. Des résidences étudiantes des plus modernes, des laboratoires spacieux, des équipements de la plus récente technologie, des salles d'entraînement sophistiquées, des stationnements et un service de placement en stages.

Par sa dimension, le Collège peut assurer un encadrement étroit de ses étudiants et les accompagner plus facilement à la réussite de leurs études. L'organisation des programmes, sous l'autorité de coordonnateurs et du directeur des études facilite le suivi individuel des étudiants. Un guide des étudiants, un code de déontologie, un responsable de l'encadrement, des dossiers de comportement et des politiques institutionnelles complètent les outils disponibles pour assurer la réussite de chacun.

EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

Le Collège Ellis se distingue dans le réseau collégial québécois par son modèle de formation technique en lien étroit avec le milieu du travail. Ce modèle prend assise sur des programmes qui répondent aux besoins de la société québécoise. Il se caractérise surtout par ses enseignants issus du milieu professionnel et qui sont en pratique active dans leur domaine de spécialité. Ainsi, dans chacun des programmes offerts, les activités d'apprentissage (cours) sont dispensées par des professionnels externes. À titre d'exemple, en *Techniques policières*, des policiers des grandes organisations policières (Sûreté du Québec, Service de police de la ville de Montréal, etc.), des criminologues, des psychologues et des avocats assurent la formation aux étudiants. Les histoires de cas, les exemples et les exercices sont tirés de leurs expériences quotidiennes de travail. Cette pratique rend la formation riche et actuelle. En *Techniques juridiques*, les enseignants sont des avocats ou des notaires, en *éducation spécialisée*, des éducateurs spécialisés des psychologues et des travailleurs sociaux font de même. En techniques de la santé, des inhalothérapeutes prennent de leur temps de pratiques en milieux hospitaliers pour venir dispenser la formation dans le programme *Techniques d'inhalothérapie* de même que des technologues spécialisés dans un champ de pratique en électrophysiologie, toujours en pratique active, viennent dispenser la formation dans le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale*. Le même modèle s'applique en *Soins préhospitaliers d'urgence*. En *Techniques de physiothérapie*, les enseignants sont des technologues en physiothérapie ou des physiothérapeutes de métier qui s'assurent de donner une formation à la fine pointe des méthodes actuelles. Il en est de même pour le programme en *Soins infirmiers*, où des infirmières et infirmiers, toujours en pratique dans leur domaine, transmettent le meilleur de leurs connaissances aux fins de la formation des étudiants. Ces professionnels deviennent enseignants à raison d'une journée ou deux par semaine pour donner la formation spécialisée. Ils assurent également l'assistance et l'encadrement des étudiants. Ils sont concernés par la formation et participent à leur perfectionnement pédagogique. Ce modèle permet au Collège de disposer d'une équipe d'enseignants des matières disciplinaires d'enseignement en maîtrise de leur art, de leur profession.

SYNERGIE DU PERSONNEL

Afin de mener à bien la mission du Collège dans les meilleures conditions, la direction du Collège fait preuve de leadership et de créativité. Le personnel s'investit dans le développement du Collège. Tous contribuent aux opérations institutionnelles (évaluation, recrutement, information, consultation, etc.) et aux services aux étudiants (accueil et encadrement des étudiants, aide à la réussite, discipline, etc.). La direction du Collège est active au sein de l'association des collèges privés du Québec (ACPQ), organisation porte-parole auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Le directeur général siège au conseil général, instance décisionnelle de l'ACPQ.

Pour sa part, le Collège juge important que les enseignants spécialistes aient une bonne compréhension des méthodes et modèles servant à élaborer une formation et qu'ils en comprennent les grandes étapes. Pour s'en assurer, le Collège planifie annuellement des formations sur différents thèmes pédagogiques. De plus, un soutien constant tout au long de l'année est offert aux enseignants tant au niveau des plans de cours, de la planification, de la conception et de la diffusion d'une activité d'apprentissage que de l'évaluation.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

SOINS PRÉHOSPITALIERS D'URGENCE

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* (181.A0) a été approuvé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et se détaille comme suit :

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales (DEC)		
Durée totale :	3 ans (6 sessions)		
Nombre d'heures :			
Formation générale	26,65 unités	660	heures
Formation générale commune	16,65 unités	420	heures
Formation générale propre	6 unités	150	heures
Formation générale complémentaire	4 unités	90	heures
Formation spécifique	63,35 unités	2085	heures
Nombre total :	90 unités	2745	heures

La réussite du programme d'études vous permet de vous qualifier pour exercer votre profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail. La teneur de vos apprentissages contribue à assurer votre polyvalence.

BUT DU PROGRAMME

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* vise à former des personnes aptes à exercer la profession.

PROFIL DU DIPLÔMÉ

Intervenant du domaine de la santé, le diplômé en Soins préhospitaliers d'urgence du Collège Ellis intervient auprès de personnes de tous âges et de toutes conditions faisant appel aux services préhospitaliers d'urgence dans le but de réduire leur morbidité et leur mortalité.

Le diplômé en Soins préhospitaliers d'urgence du Collège Ellis travaille en équipe et avec d'autres intervenants. Il doit démontrer des aptitudes personnelles et professionnelles appropriées au domaine de la santé, notamment l'autonomie, le jugement et le discernement, l'esprit d'analyse et de synthèse, le sens de l'observation, la précision dans l'exécution technique, la discrétion et l'éthique, ainsi que le professionnalisme. Il sait composer avec le stress généré par son travail, notamment en adoptant de saines habitudes de vie. Il présente de belles valeurs humaines et professionnelles, entre autres, celles qui sont soutenues par le Collège dans son projet éducatif : engagement, dépassement et service.

Le diplômé maîtrise la langue française en tant qu'outil prépondérant de travail. Il démontre une utilisation fonctionnelle de l'anglais pour accomplir les différentes tâches qu'exige sa profession. Il possède des qualités sociales favorisant son intégration au milieu du travail ainsi qu'une ouverture sur le monde et aux différentes cultures qui composent la société québécoise.

Il assume le maintien de ses compétences professionnelles tout au long de sa carrière, et ce, par des mises à jour fréquentes de ses connaissances, soit par une démarche autodidacte ou structurée dans le cadre d'une formation institutionnelle.

Avec les outils d'application et de protocoles courants en soins préhospitaliers d'urgence, il accomplit avec efficacité, entre autres, les tâches suivantes :

- Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation;
- Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins médicaux;
- Intervenir auprès de personnes en situation traumatique;
- Intervenir sur les lieux d'un sinistre, d'un acte antisocial ou lors de situations particulières.

L'ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS

Le Collège Ellis privilégie l'embauche, comme enseignants dans les programmes offerts, de professionnels du milieu. C'est ainsi que des techniciens ambulanciers en pratique active assurent les charges de cours de l'ensemble du programme tout en poursuivant leurs activités professionnelles. Cette particularité du Collège Ellis assure une formation en lien étroit avec le domaine de la santé. Actuellement, des techniciens ambulanciers se partagent cette responsabilité sous la supervision du coordonnateur de programme.

Nom	Lieu de pratique
Gravel, Stéphane	Collège Ellis, Drummondville, coordonnateur, paramédic St-Hyacinthe
Parent, Frédéric	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Drummondville
Landry, Éric	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Urgence Santé
Primeau, Richard	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic St-Hyacinthe
Dufresne, Benoît	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Granby
Goyette, François	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Granby
Leclerc, Bertrand	Collège Ellis, Drummondville, enseignant, paramédic Manseau
Laliberté, Sara	Collège Ellis, Drummondville, enseignante, paramédic Acton Vale

NATURE DU TRAVAIL

Le technicien ambulancier paramédic est un professionnel de la santé de première ligne.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les principaux endroits de travail du technicien en soins préhospitaliers d'urgence sont :

- Secteur privé
- Coopérative
- Organisme à but non lucratif
- Organisme paragouvernemental (Corporation Urgence-Santé)

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS (E.U.F.)

Pour l'obtention du diplôme d'études collégiales, vous devez réussir l'épreuve uniforme de français exigée par le Ministère. Le but de l'épreuve ministérielle de français est de vérifier que l'étudiant possède, au terme des cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte.

L'étudiant doit produire une dissertation critique à partir de textes littéraires qui servent de déclencheurs à sa réflexion. Autant les cours de français que ceux de littérature du Collège Ellis sont conçus afin de s'assurer que l'étudiant possède tous les outils nécessaires à la réussite de cette épreuve.

ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (E.S.P.)

L'épreuve synthèse de programme vise à attester l'intégration des apprentissages de l'ensemble du programme. Par le biais de cet examen, le Collège s'assure que les notions apprises par l'étudiant depuis la première session d'études sont acquises et maîtrisées afin de lui permettre de répondre aux exigences des différents milieux de travail. La réussite de cette épreuve synthèse de programme est une condition essentielle à l'obtention du diplôme d'études collégiales.

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* a été défini par compétences par le Ministère. Au terme de votre programme d'études, vous devrez avoir atteint les compétences suivantes :

Compétences de la formation spécifique

63 1/3 unités

052A	Analyser la fonction de travail
052B	Manifester une vision intégrée du corps humain et de son fonctionnement
052C	Préserver son intégrité psychologique et physique
052D	Effectuer des déplacements de personnes
052F	Interpréter une situation clinique
052G	Établir une communication aidante
052H	Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation
052J	Établir des liens entre la pharmacologie ou la consommation de drogues et des situations cliniques
052K	Prévenir la propagation de désordres immunologiques ou d'infections
052L	Intervenir auprès de personnes nécessitant des soins médicaux
052M	Communiquer en milieu de travail
052E	Utiliser des méthodes d'appréciation de la condition clinique
052N	Utiliser une ambulance en situation d'intervention
052P	Intervenir auprès de personnes en situation traumatique
052Q	Adopter une conduite professionnelle en accord avec l'éthique de la profession
052R	Composer avec des réalités sociales et culturelles liées à la santé
052S	Intervenir auprès de personnes manifestant divers problèmes de comportements
052T	Intervenir sur les lieux d'un sinistre, d'un acte antisocial ou lors de situations particulières

Afin de vous aider à développer et à acquérir toutes ces compétences, le Collège Ellis, avec la participation des enseignants, a élaboré le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* plus amplement décrit ci-après.

DESCRIPTION DES COURS

Pour vous donner un aperçu du programme d'études *Soins préhospitaliers d'urgence*, voici une brève description de chacun des cours de la formation spécifique. (Pour plus de détails, référez-vous à la section « **Formation spécifique** ».)

Cours	Description
SESSION 1	
101-106-CE ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE I	Compréhension de l'organisation anatomique du corps humain et de son fonctionnement lors d'interventions médicales et traumatiques.
181-104-CE INITIATION À LA PROFESSION	Le rôle de l'intervenant préhospitalier à l'intérieur du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Compréhension des protocoles de soins préhospitaliers en vigueur, lois, règlements et codes qui régissent la pratique de la profession.
181-114-CE TRANSPORT ET DÉPLACEMENT	Notions de déplacement et transport en tenant compte de la situation et l'état de la personne, en respectant les règles d'ergonomie et de sécurité des intervenants.
181-103-CE COMMUNICATION EN SITUATION CLINIQUE	Développement des habiletés de communication interpersonnelle, de collaboration, de relation d'aide et de gestion du stress dans un contexte de soins préhospitaliers.
181-113-CE CLIENTÈLES DIFFÉRENCIÉES	Interaction conforme et efficace, dans une situation d'intervention préhospitalière, auprès de personnes de différentes conditions socio-économiques, sexe, âge, orientation sexuelle, etc., en tenant compte de leur état de santé.

Cours	Description
SESSION 2	
101-205-CE ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE II	Vision de l'organisation du corps humain et exploration plus spécifique des différents systèmes de l'organisme, faisant suite au cours <i>Anatomie et physiologie I</i> .
181-204-CE APPRECIATION CLINIQUE I	Appréciation d'un patient dans différents scénarios du quotidien. Interprétation et diagnostic différentiel dans une situation clinique de soins préhospitaliers.
181-203-CE INTERVENTION CLINIQUE I	Intervention auprès de personnes présentant divers problèmes médicaux, traumatologie ou de comportement.
181-213-CE COMMUNICATION EN SITUATION D'INTERVENTION	Communication interpersonnelle, collaboration, relation d'aide et gestion du stress dans un contexte d'intervention et de soins préhospitaliers.
181-223-CE PHARMACOLOGIE APPLIQUÉE I	Connaissance des terminologies, modes d'administration, classes, effets et manifestations cliniques des médicaments et des drogues utilisés dans un contexte de soins préhospitaliers.

Cours	Description
SESSION 3	
181-305-CE INTERVENTION EN RÉANIMATION	Intervention dans un contexte de soins préhospitaliers, auprès de personnes nécessitant des soins de réanimation. Analyse d'une situation en fonction des balises cliniques et du cadre légal lié à l'exercice de la profession.
181-306-CE APPRECIATION CLINIQUE II	Appréciation de l'ensemble des données concernant la situation et la condition clinique du patient, afin d'établir un diagnostic différentiel en contexte de soins préhospitaliers d'urgence.
181-303-CE INFECTION ET IMMUNOLOGIE	Appréhension des situations à risque de désordres infectieux ou immunologiques et appréciation des mesures préventives relatives aux soins, à la santé et à la sécurité du patient dans un contexte de soins préhospitaliers.
181-304-CE PRÉSERVER SON INTÉGRITÉ PHYSIQUE	Reconnaissance de diverses situations professionnelles susceptibles de générer des réactions émotives et des menaces physiques dans l'exercice de la profession.
181-314-CE PHARMACOLOGIE II	Connaissance des situations cliniques liées à l'utilisation ou à l'administration de médicaments dans un contexte de soins préhospitaliers.
181-313-CE OBSERVATION CLINIQUE	Appréciation des manifestations cliniques spécifiques, de la physiopathologie et de la relation entre ces éléments, les processus évolutifs et les complications possibles dans un contexte de soins préhospitaliers.

Cours	Description
SESSION 4	
181-406-CE INTERPRÉTATION CLINIQUE	Appréciation des priorités de soins et des mesures de contrôle à assurer afin de respecter les principes physiologiques du patient, tout en s'appuyant sur les protocoles d'intervention clinique.
181-404-CE URGENCES TRAUMATIQUES	Intervention en situation traumatique. Évaluation de la situation, préparation de l'équipement et du matériel nécessaire à l'intervention traumatique et appréciation de la condition clinique.
181-416-CE URGENCES MÉDICALES	Appréciation de la condition clinique de la personne, établissement des hypothèses quant au problème de santé du patient, développement du jugement clinique, et intervention en contexte de soins préhospitaliers.
181-414-CE ÉTUDES CLINIQUES	Appréciation et interprétation clinique d'un patient dans un contexte hospitalier. Communication et collaboration avec le personnel et divers intervenants directs et indirects dans un centre hospitalier.
350-403-CE PROBLÈMES PSYCHOPATHOLOGIQUES	Apprentissages liés à l'intervention auprès de personnes en besoin d'aide et de support psychologique, et ce, dans tous les types d'interventions en contexte de soins préhospitaliers.
181-413-CE ÉTHIQUE ET PROFESSION	Exploration des valeurs de la profession, compréhension de l'éthique et développement du jugement professionnel.

Cours	Description
SESSIONS 5	
181-504-CE CONDUITE D'UN VÉHICULE AMBULANCIER	Utilisation d'une ambulance en situation d'intervention dans un contexte urgent ou non urgent avec ou sans patient.
181-514-CE URGENCES EN TRAUMATOLOGIES COMPLEXES	Application des connaissances assimilées dans les sessions antérieures visant l'intervention préhospitalière en situation d'urgence traumatique spécifique.
181-505-CE URGENCES MÉDICALES COMPLEXES	Application des connaissances assimilées dans les sessions antérieures visant l'intervention préhospitalière en situation d'urgence médicale spécifique.
181-508-CE STAGE CLINIQUE I	Mini stage en milieu préhospitalier visant à mettre en évidence les interrogations des étudiants et ainsi donner la préparation requise à la réalité du stage intégral clinique II.
181-515-CE INTÉGRATION PRÉHOSPITALIÈRE I	Retour sur l'ensemble des apprentissages et compétences assimilés durant les cinq sessions du programme.

Cours	Description
SESSIONS 6	
181-606-CE INTERVENTION PRÉHOSPITALIÈRE DANS DES CAS PARTICULIERS	Gestion d'interventions hors du contexte quotidien tels les incendies, les incarcérations, les désordres infectieux, les sinistres, les rassemblements de foule, etc., de façon sécuritaire et en collaboration avec les autres intervenants.
181-613-CE STAGE CLINIQUE II	Application de l'ensemble des connaissances pratiques et théoriques lors d'intervention nécessitant des soins réels dans un contexte préhospitalier d'urgence. Application des protocoles et intégration des apprentissages à l'environnement de travail.
181-605-CE INTÉGRATION PRÉHOSPITALIÈRE II	Synthèse de l'ensemble des apprentissages et compétences assimilés durant la totalité de la formation.

LES STAGES (MILIEUX ET PARTICULARITÉS)

Au cours des trois années d'études, les étudiants devront effectuer trois stages. Le premier stage se veut un stage d'observation d'une journée et a lieu à la première session. Il permet à l'étudiant de confirmer son choix de carrière. Le deuxième est aussi un stage d'observation de trois jours en milieu hospitalier et est prévu en deuxième année. Lors de ce stage, les étudiants observent les divers secteurs du milieu dans lequel ils seront appelés à intervenir. Ce stage d'observation couvre les secteurs des urgences, des soins critiques et d'inhalothérapie. Dans un premier temps, il a pour objectif de familiariser l'étudiant avec les différents secteurs du milieu hospitalier et dans un deuxième temps prendre contact avec les divers intervenants du milieu.

Lors de la sixième session, les étudiants en soins préhospitaliers d'urgence effectuent sept (7) semaines de stage. Ce stage a pour objectif d'appliquer des connaissances pratiques et théoriques lors d'intervention nécessitant des soins réels dans un contexte préhospitaliers d'urgence.

Les milieux de stage peuvent être différents d'une année à l'autre. En effet, il est important de mentionner que les places de stage offertes au Collège dépendent des offres des milieux. Comme l'aspect personnel est important dans le Collège, une demande particulière peut être traitée. Voici quelques exemples de milieux de stage :

Les stages et le placement

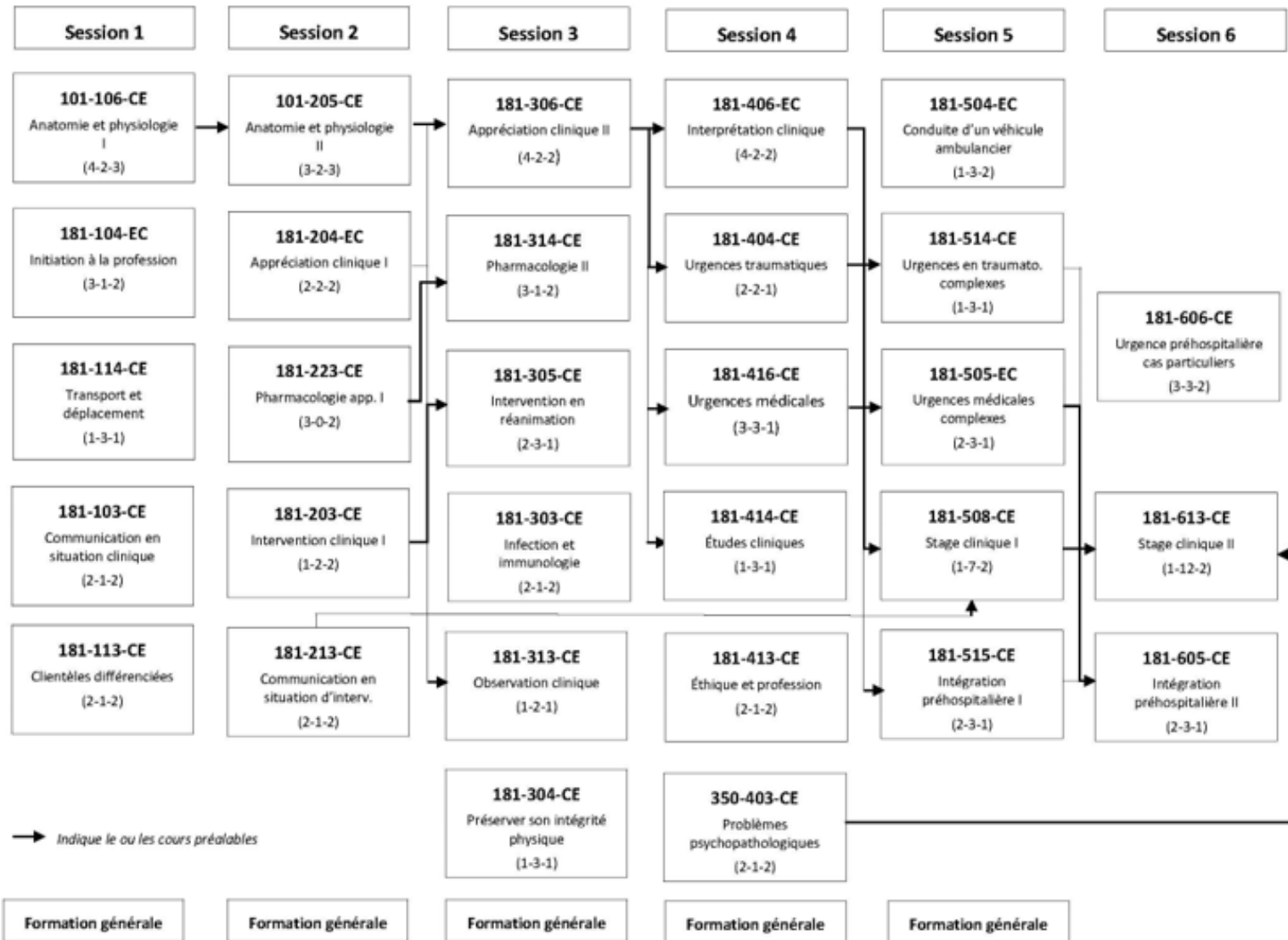
Sous la responsabilité du coordonnateur du programme

Selon les besoins, il assure le développement de projets et de dossiers que peuvent lui confier le directeur général et le directeur des études. Il a notamment les responsabilités suivantes :

- Gestion, coordination et développement du Service de stages et placement.
- Recrutement de milieux de stages de formation, maintien des partenariats existants, amélioration des conditions actuelles de partenariat.
- Représentation auprès des partenaires du Collège.
- Développement avec les partenaires de mentorat de formation, de stages et d'emploi (entente de bourses d'études, emplois d'été, stages rémunérés et autres implications des partenaires et du Collège).
- Préparation des guides, des contrats et des ententes de stage, en collaboration avec les milieux et l'administration du Collège.
- Développement et mise en œuvre d'activités de promotion et de placement (site Internet de placement, salon placement ou carrière, foire de l'emploi, jumelage employeurs-finissants/diplômés, activités d'orientation/placement de groupes et individuelle, etc.) pour accompagner les étudiants dans leur recherche d'emploi.
- Relance des finissants en termes de placement.



Logigramme de cours



MATRICE DES COMPÉTENCES

				052A	052B	052C	052D	052F	052G	052H	052J	052K	052L	052M	052E	052N	052P	052Q	052R	052S	052T
101-106-CE	Anatomie et physiologie I	4	2	3		X															
181-104-CE	Initiation à la profession	3	1	1	X																
181-114-CE	Transport et déplacement des personnes	1	3	1			X														
181-103-CE	Communication en situation clinique	2	1	2		X			X					X							
181-113-CE	Cientèles différenciées	2	1	2															X		
101-205-CE	Anatomie et physiologie II	3	2	3		X															
181-204-CE	Appréciation clinique I	2	2	2				X	X						X						
181-203-CE	Intervention clinique I	1	2	2				X						X	X		X				
181-213-CE	Communication en situation d'intervention	2	1	2		X			X					X							
181-223-CE	Pharmacologie appliquée I	3	0	2							X										
181-305-CE	Intervention en réanimation	2	3	1						X											
181-306-CE	Appréciation clinique II	4	2	2				X							X						
181-303-CE	Infection et immunologie	2	1	2								X									
181-304-CE	Préserver son intégrité physique	1	3	1		X															
181-314-CE	Pharmacologie II	3	1	3							X										
181-313-CE	Observation clinique	1	2	1					X						X						
181-406-CE	Interprétation clinique	4	2	2				X													
181-404-CE	Urgences traumatiques	2	2	1													X				
181-416-CE	Urgences médicales	3	3	3								X									
181-414-CE	Études cliniques	1	3	1				X							X			X			
350-403-CE	Problèmes psychopathologiques	2	1	2															X	X	
181-413-CE	Éthique et profession	2	1	2													X				
181-504-CE	Conduite d'un véhicule ambulancier	1	3	2												X					
181-514-CE	Urgences en traumatologies complexes	1	3	1													X				
181-505-CE	Urgences médicales complexes	2	3	1							X	X									
181-508-CE	Stage clinique I	1	7	1		X		X	X					X				X		X	
181-515-CE	Intégration préhospitalière I	2	3	1								X			X	X				X	
181-606-CE	Intervention préhospitalière dans des cas particuliers	3	3	2																	X
181-613-CE	Stage clinique II	1	12	3								X	X		X	X	X				
181-605-CE	Intégration préhospitalière II	2	3	1					X			X				X		X	X		

RÉFÉRENCES

Le Collège vous invite à consulter les documents suivants, complémentaires au présent cahier programme :

- Le **Règlement sur le régime des études collégiales¹ (RREC)** : il décrit les règles relatives à l'enseignement collégial;
- La **Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP)*** : elle permet de définir, encadrer et réaliser l'évaluation des programmes de formation continue;
- La **Politique d'évaluation des apprentissages (PIEA)*** : elle permet de connaître les droits de l'étudiant, soit le droit de savoir ce que les enseignants attendent de lui, le droit à une évaluation juste et équitable, le droit d'être informé de ses progrès et le droit au traitement confidentiel de son dossier scolaire;
- Le **Guide de l'étudiant*** : il contient toute l'information essentielle pour faciliter l'adaptation et l'intégration de l'étudiant à son nouvel environnement et au fonctionnement de l'ensemble du régime d'études.

Visitez régulièrement notre site Internet à l'adresse www.ellis.qc.ca pour obtenir toute l'information dont vous avez besoin. N'hésitez surtout pas à communiquer avec un membre de notre personnel qui se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à vous rencontrer au besoin.

*Document disponible sur notre site Internet.

¹. *Règlement sur le régime des études collégiales*, R.R.Q., c. C-29, r.5.1.1.